	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Página 1 de 9	
		Version	: 1
Lingettes desinfectantes x10 4AMC06802 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement (UE) 1907/2006		Date:	: 02/12/2020

SECTION 1. Identification de produit et de Compagnie

1.1. Nom Commercial : Lingettes desinfectantes x10

UFI : 025P-Y11A-XA61-S3J2

1.2. Utilisations

a. Utilisations identifiées: lingettes imprégnées multi-surfaces et mains.

b. Utilisations déconseillées: Utilisations autres que celles identifiées.

1.3. Nom du fabricant:

OPTIMAL CARE S.A

Avda. Islas Filipinas, s/n 19210-Yunquera de Henares (Guadalajara)

Téléphone 949 33 10 55 / Fax: 949 33 13 19

optimal@optimalcaresa.com

1.4.

Emergence numéro: 01.40.05.48.48

SECTION 2. Identification de danger

2.1 Classification du mélange.

2.1.1 Classification conformément au règlement (UE) 1272/2008

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans l'une des classes de danger conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. Cependant une fiche de données de sécurité de ce produit est fournie à la demande car il contient un composant pour lequel il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.

2.2 Éléments d'étiquetage.

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence:


P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.






2.3 autres dangers.

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT, substance vPvB ou perturbateur endocrinien.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Página 2 de 9	
		Version	: 1
Lingettes desinfectantes x10 4AMC06802 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement (UE) 1907/2006		Date:	: 02/12/2020

SECTION 3. Description chimique

La lotion chargée sur les lingettes contient:

Chemical name	N° Cas	N° CE	REACH Registration No.	% [weight]	Classification/ Symbol UE 1272/2008
Ethanol	64-17-5	200-578-6	01-2119457610-43-XXXX	2.7-3.0	Flam. Liq.2 H225 Eye irrit.2 H319  
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides	68424-85-1	270-325-2	01-2119965180-41-XXXX.	0.4-0.6	Acute tox. 4, H302 Skin corr. 1B, H314 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 (M=10) Aquatic Chronic 1, H410 (M=1)   

Classifications CLP sont basées sur toutes les données actuellement disponibles, y compris des organisations internationales connues. Ces cotes sont sujettes à révision que d'autres renseignements seront disponibles.

Informations supplémentaires:

Pour le texte intégral des mentions de danger: voir la SECTION 16

SECTION 4. Procédés de premiers soins

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux: Laver a grande eau le plus tôt possible. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.

Contact avec la peau: En cas de dommage cutané, consulter un médecin

Inhalation: Pas disponible

Ingestion: Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter le médecin en cas d'irritation gastrique.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec les yeux: irritation.

Contact avec la peau: dommage cutané.

Inhalation: Pas disponible


Ingestion: irritation gastrique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Il n'existe aucun traitement spécifique.

SECTION 5. Procédés de lutte contre l'incendie.

5.1 Moyens d'extinction

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Página 3 de 9	
		Version	: 1
Lingettes desinfectantes x10 4AMC06802 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement (UE) 1907/2006		Date:	: 02/12/2020

En tout cas, si l'emballage est impliqué dans un feu, utiliser de la mousse, du brouillard d'eau, du CO2 ou du sable.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En raison de la combustion ou de la décomposition thermique, des sous-produits de réaction sont générés qui peuvent être hautement toxique et peut donc présenter un risque élevé pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Selon l'ampleur du feu, l'utilisation de vêtements de protection complets et d'un appareil respiratoire autonome peut être nécessaire. Avoir un minimum d'installations d'urgence ou d'éléments d'action (couvertures anti-feu, trousse de premiers soins portable, ...) selon R.D.486 / 1997 et modifications ultérieures.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Le port d'un équipement de protection approprié: En utilisant des gants, afin de prévenir toute contamination de la peau

6.2/6.3 Précautions pour la protection de l'environnement et Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Les petites fuites, jusqu'à un litre, peuvent être nettoyées avec un balai-éponge ou un tissu absorbant.

Fuites moyennes. Jusqu'à environ 5 litres, elles devraient être absorbées avec du sable, de la sciure ou d'autres matières inertes et transférées à des récipients appropriés pour leur élimination postérieure.

Les fuites majeures devraient être contenues avec du sable, de la terre, de la sciure ou d'autres matières inertes. Ne pas pomper ou vider à l'égout. Ne pas contaminer les cours d'eau ni les terrains. En cas de nécessité, pomper en un lieu sûr. Consulter les autorités locales responsables des eaux, l'agence pour la protection de l'environnement, le Conseil Local ou un expert pour recevoir des recommandations sur l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation: Manipuler le produit selon les modes d'emploi:

- Soulever l'étiquette adhésive du sachet pour sortir la lingette et refermer soigneusement la langette après chaque utilisation afin de conserver l'efficacité des lingettes.
- Se laver les mains ou la surface avec une ou plusieurs lingettes.
- Laisser agir sans rincer.
- Do not ingest
- Do not use on irritated skin or wound.
- Eviter le contact avec les yeux.

Lingettes desinfectantes x10 4AMC06802

Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement (UE) 1907/2006

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
 Stocker dans un endroit frais, sec sans gel hors de la portée des enfants. Eviter le rayonnement direct du soleil.

7.3 Utilisations finales particulières
 Voir la Section 1.2

SECTION 8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle
 Paramètres de contrôle en France:

Ethanol (CAS 64-17-5)	VLA-EC	1000 ppm	1910 mg/m ³
-----------------------	--------	----------	------------------------

Mode d'emploi: Utiliser le produit pour nettoyer des surfaces. Usage quotidien

8.2 Contrôles de l'exposition
 Précautions. Arrêter l'utilisation en cas d'irritation.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
 Cette information s'applique au liquide d'imprégnation et non pas au produit fini.

Designation	Valeur
État physique	Liquide
Aspect	Liquide transparent
Odeur	Odeur caractéristique
pH	5,5 +/- 1
Extract seche	0,9 +/- 0,5
Point de fusion/gelé	Pas disponible
Point initial d'ebullition	Pas disponible
Inflammabilité	Non inflammable
Point d'inflammation	Non inflammable (>60°C)
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité	0,995+/-0,01 g/ml
Densité relative de vapeur	12594 Pa
Solubilité	Not relevant
Coefficient de partage n-octanol / eau	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité cinématique	Pas disponible
Limite supérieure / inférieure d'inflammabilité ou d'explosion	Pas disponible
Propriétés comburantes	Pas disponible
Caractéristiques des particules	Pas disponible

Des résultats négatifs sont obtenus lors du test de combustibilité. Selon le règlement 1272/2008, il n'est pas nécessaire de classer les liquides avec un point d'éclair compris entre 35 ° C et 60 ° C si des résultats négatifs ont été obtenus lors du test de combustibilité soutenue L.2 des Recommandations de l'ONU.

9.2. Autres informations
 Pas plus d'informations.

Lingettes desinfectantes x10 4AMC06802

Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement (UE) 1907/2006

Version

: 1

Date:

: 02/12/2020

SECTION 10 Stabilité et Réactivité
10.1 Réactivité

Stocker tel qu'il est indiqué dans la section 7

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est stable dans des conditions normales d'emploi.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Ce produit est stable dans des conditions normales d'emploi.

10.4 Conditions à éviter

Stocker tel qu'il est indiqué dans la section 7

Not aplicable

10.5 Matières incompatibles

Pas de données disponibles

10.6 Produits de décompositions dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition connu.

SECTION 11 Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques

IDENTIFICATION	ACUTE TOX	
ETANOL (64-17-5)	DL50 ORAL (Souris)	6200 mg/kg
	DL50 DERMAL (Lapin)	20000 mg/kg
	CL50 INHALATION(Souris)	124.7 mg/L
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides (68424-85-1)	DL50 DERMAL (Lapin)	3412,5 mg/kg
	DL50 ORAL (Souris)	795 mg/kg

Ce produit n'a aucun risque toxicologique connu lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi et les précautions données.


11.2 Informations sur d'autres dangers

Il n'y a pas d'effets néfastes connus sur la santé causés par les perturbateurs endocriniens sur la base de l'évaluation effectuée conformément au Règlement (CE) 1907/2006, (UE) 2017/2100 et (UE) 2018/605.

SECTION 12 Informations écologiques
12.1 Toxicité

Voir aussi les sections 6, 7, 13 et 15

IDENTIFICATION	Toxicité	
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides (68424-85-1)	CE50 Algues – Pseudokirchneriella subcapitata 72h	0,049 mg/l eau fraiche
	CE50 Algues – Pseudokirchneriella subcapitata 96h	0,03 mg/l eau fraiche
	CE50 Dafnia 48h	0,016 mg/l eau fraiche
	CE50 Dafnia – Water flea – Daphnia magna 48h	5,9 ppb eau fraiche
	CE50 Microorganismes - boue active 3h	7,75 mg/l eau fraiche
	CL50 Poisson – Cyprinodon variegatus 96h	1,25 mg/l eau de mer
	CL50 Poisson – Lepomis macrochirus 96h	0,515 mg/l eau fraiche
	CL50 Poisson – Fathead minnow – Pimephales 96h	0,28 ppm eau fraiche
	NOEC Chronique – Dafnia – Dafnia – Daphnia magna 21 jours	0,0045 mg/l eau fraiche
	NOEC Chronique Poisson – Pimephales promelas 96h	0,0322 mg/l eau fraiche

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Página 6 de 9	
		Version	: 1
Lingettes desinfectantes x10 4AMC06802 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement (UE) 1907/2006		Date:	: 02/12/2020

12.2 Persistance et dégradabilité

Les tensioactifs utilisés dans cette préparation accomplissent les critères biodégradables exposés dans la réglementation EC 648/2004 sur les détergents.

IDENTIFICATION	ACUTE TOX	
Ethanol (64-17-5)	DB05	Non pertinent
	DQ0	Non pertinent
	DB05/DQ0	0,57
	Concentration	100 mg/l
	Période	14 jours
	% biodégradé	89 %
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides (68424-85-1)	OECD 301B Ready Biodegradability – CO2 Evolution Test	95,5% - Facile – 28 jours
	OECD 301D Ready Biodegradability – Closed Bottle Test	>60% - Facile – 28 jours

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Identification	Potentiel bioaccumulatif	
Ethanol CAS: 64-17-5 CE: 200-578-6	BCF (l/kg)	3,0
	Log POW	-0,31
	Potentiel	Faible
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides CAS : 68424-85-1 CE: 270-325-2	BCF	67,62
	Log POW	0,5
	Potentiel	Faible

12.4 Mobilité dans le sol

Identification	Absorption / désorption		Volatilité	
Ethanol CAS: 64-17-5 CE: 200-578-6	Koc (l/kg)	1	Henry	4,61E-1 Pa·m ³ /mol
	Conclusion	Très haut	Sol sec	Oui
	Tension superficielle	2,339E-2 N/m (25°C)	Sol humide	Oui

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Il n'y a pas d'effets néfastes connus sur l'environnement causés par des perturbateurs endocriniens selon l'évaluation réalisée conformément aux règlements (CE) 1907/2006, (UE) 2017/2100 et (UE) 2018/605.

12.7 Autres effets néfastes


Ne sont pas connus.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Instructions pour les consommateurs: Le produit et l'emballage doivent être éliminés avec les ordures ménagères

Quantités en vrac: éliminer selon les autorités locales, régionales ou nationales
 Pour plus d'information, contacter l'autorité locale compétente en matière de déchets.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Página 7 de 9	
		Version : 1	Date: : 02/12/2020
Lingettes desinfectantes x10 4AMC06802 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement (UE) 1907/2006			

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	14.3. Classe(s) de danger pour le transport	14.4. Groupe d'emballage	14.5. Dangers pour l'environnement	14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
non réglementé	non réglementé	non réglementé	non réglementé	non réglementé	non réglementé	données manquantes

Ce produit n'est pas classifié comme dangereux pour le transport international par voie terrestre, maritime ou aérienne. Les réglementations de transport national peuvent être appliquées. Non soumis aux codes ADR / IATA / IMDG.

SECTION 15. Information réglementaire

15.1. Bien que ce produit n'est pas classifié comme dangereux pour sa fourniture dans l'UE selon EU 1907/2006/EC, toutes les substances sont enregistrées dans l'UE.


Les tensioactifs contenus dans ce mélange répondent aux critères de biodégradabilité stipulés dans le règlement (CE) n ° 648/2004 sur les détergents. Les données justifiant cette déclaration sont à la disposition des autorités compétentes des États membres et leur seront présentées sur demande directe ou sur demande d'un producteur de détergent.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique :
Pas de données disponibles

SECTION 16 Autres informations

i) Informations sur les paramètres de contrôle de l'exposition des composants

Identification		Exposition courte			Exposition longue	
		Systémique	Local	Systémique	Local	
Ethanol CAS: 64-17-5 CE: 200-578-6	DNEL Ouvriers	Oral	Non pertinent	Non pertinent	Non pertinent	Non pertinent
		Cutané	Non pertinent	Non pertinent	343 mg/kg	Non pertinent
		Inhalation	Non pertinent	1900 mg/m3	950 mg/m3	Non pertinent
	DNEL Population	Oral	Non pertinent	Non pertinent	87 mg/kg	Non pertinent
		Cutané	Non pertinent	Non pertinent	206 mg/kg	Non pertinent
		Inhalation	Non pertinent	950 mg/m3	114 mg/m3	Non pertinent
	PNEC	STP	580 mg/l	Eau douce		0,96 mg/l
		Solo	Non pertinent	Eau salée		0,79 mg/l
		Intermittent	2,75 mg/l	Sédiment (eau douce)		3,6 mg/kg
Oral		720 g/kg	Sédiment (eau salée)		Non pertinent	

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Página 8 de 9	
		Version	: 1
Lingettes desinfectantes x10 4AMC06802 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement (UE) 1907/2006		Date:	: 02/12/2020

Identification		Systémique	
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides CAS : 68424-85-1 CE: 270-325-2	DNEL Ouvriers	Cutané	5,7 mg/kg
		Inhalation	3,96 mg/m3

ii) Indication des modifications:

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'ANNEXE II-Guide pour la préparation des fiches de données de sécurité du règlement (CE) n ° 1907/2006 et de ses modifications ultérieures, y compris le règlement (UE) n ° 2020 / 878.
Adaptation au règlement (CE) n ° 1272/2008, R. 2018/1480.

iii) Mentions de danger:

Clasificación REGLAMENTO (CE) No 1272/2008

H225: Liquide et vapeurs très inflammables

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318: Provoque des lésions oculaires graves.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

iv) Conseils de prudence

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P273 : Éviter le rejet dans l'environnement.


P301+P310+P331: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. NE PAS faire vomir.

P304+P340+P310: EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501: Éliminer le contenu / récipient conformément à la législation en vigueur sur la gestion des déchets.

v) Abréviations et acronymes

- ADR: Accord européen sur le transport international de marchandises dangereuses par route
- IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses
- IATA: Association du transport aérien international
- DQO: Demande chimique en oxygène
- DBO5: Demande biologique en oxygène en 5 jours
- BCF: Facteur de bioconcentration
- DL50: Dose létale 50

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Página 9 de 9		
Lingettes desinfectantes x10 4AMC06802 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement (UE) 1907/2006		Version	:	1
		Date:	:	02/12/2020

- CL50: Concentration létale 50
- CE50: Concentration efficace 50
- NOEC : Aucune concentration d'effet observé
- BCF: Facteur de bioconcentration
- Koc: Coefficient de partage octanol-eau

vi) Sources des données utilisées dans la préparation de cette Fiche de Données de Sécurité du Produit: Fiches de Données de Sécurité du fournisseur de la matière prime.

Ce produit n'a besoin d'aucune préparation spéciale avant son utilisation. Les instructions d'utilisation et de manipulation sont mentionnées sur l'emballage et sur cette Fiche de Données de Sécurité

Cette information est fondée sur l'état actuel de nos connaissances. Néanmoins elle ne constitue pas une garantie quant aux propriétés spécifiques du produit et ne donne pas lieu à un rapport contractuel juridiquement valable.